


Signature de partenariat avec le Fablab

Le 21 juin 2021



L'université de Nîmes et le [FabLab de Nîmes](#)  signent une convention cadre afin d'associer leurs compétences et renforcer un peu plus leur ancrage territorial.

Au regard des synergies et intérêts partagés depuis plusieurs années, l'université de Nîmes et le FabLab de Nîmes, représenté par Les Incroyables Possibles, signent une convention cadre le mardi 22 juin à 17h30. L'accord signé entre les partenaires concrétise une collaboration mutuelle dans le cadre de projets événementiels, pédagogiques et de recherche avec un accès privilégié des étudiants et des personnels d'UNÎMES au FabLab.

« C'est une chance pour une institution d'enseignement supérieur de pouvoir compter sur son territoire un FabLab de qualité professionnelle tel que le FabLab de Nîmes » atteste Benoit Roig, Président de l'université de Nîmes.

Equipé d'outils traditionnels et de machines à commandes numériques (perceuse, découpe laser, fraiseuse, imprimante 3D, etc), le Fablab de Nîmes est un grand atelier pour travailler le bois, le métal, les plastiques encadré et accompagné par des professionnels. Désormais, les étudiants et les personnels de l'université de Nîmes auront un accès privilégié à du matériel de pointe, de la scie circulaire au montage électronique ou micro-électronique. Lieu de partage, le FabLab leur offrira la possibilité de développer leur projet professionnel ou personnel, de l'idée à la réalisation de leur prototype.

Réciproquement, le FabLab de Nîmes bénéficiera d'un accès aux installations et aux services de l'université, notamment pour l'organisation d'événements communs. Par ailleurs, le partenariat visera à développer les interactions entre UNÎMES et le Fablab dans le domaine de la recherche.

« Je me réjouis de ce partenariat pour tous les étudiants. Le FabLab est un formidable outil pédagogique ainsi qu'un véritable tremplin pour leurs poursuites professionnelles » ajoute Clément Bonet, Président des Incroyables Possibles.